

Ville de Grenoble.

Mission sur la recherche de provenance et sur les objets susceptibles de faire l'objet d'une restitution Liste des objets identifiés

Septembre 2022

Cette liste reflète l'avancement des recherches menées sur la provenance des collections de la bibliothèque, du musée et du muséum de la ville de Grenoble.

L'état de la documentation et des archives conservées étant très différent selon les institutions et les fonds, cet état des lieux ne peut être homogène et exhaustif.

Le cas de la collection du général de Beylié, accompagnée d'une correspondance nombreuse et en partie étudiée en 2010-2011, est un exemple exceptionnel pour la période coloniale.

Pour les objets africains, les situations sont beaucoup plus complexes à démêler, en l'absence de traces écrites, et exigent une étude matérielle plus longue à mettre en place.

Par conséquent, cette liste a vocation à évoluer au fur et à mesure du travail en cours.

Pour le musée, les recherches se sont concentrées dans un premier temps sur la collection asiatique, par le dépouillement systématique des archives entourant les acquisitions (inventaires anciens, correspondances, etc.). L'essentiel de cette documentation concerne les missions du général de Beylié en Indochine. Ce travail permet de distinguer, parmi les sept cents objets du fonds, ceux qui ont été achetés sur le marché de l'art européen ou japonais, ceux qui ont été commandés à des artisans indochinois - meubles ou copies de sculptures - et ceux qui ont fait l'objet d'une spoliation ou d'une sortie illégale du territoire.

Le travail sur les fonds africains du musée et du muséum a conduit à établir les ensembles liés à des personnalités de l'administration civile et militaire coloniale et qui répondent donc aux critères établis dans le cadre de la mission. Une deuxième phase va consister en leur étude matérielle au cas par cas, afin d'identifier les objets produits en vue du marché européen - dans un "goût du colon" - et ceux dont on peut soupçonner la spoliation.

La bibliothèque conserve des manuscrits orientaux acquis ou ayant fait l'objet de dons de la part de voyageurs ou de fonctionnaires coloniaux. Les conditions d'acquisition de ces biens par le vendeur ou le donateur ne sont pas documentées. Dans l'état actuel de nos connaissances, rien n'indique une éventuelle spoliation. La recherche doit se poursuivre pour le confirmer.

Musée :

Collections asiatiques :

	<p>Cloche</p> <p>Bronze H : 93 cm MG 2010-0-326 Don de Léon de Beylié en 1888</p>
	<p>Cloche</p> <p>Bronze H : 105 cm MG 2010-0-327 Don de Léon de Beylié en 1888</p>

Les archives De Beylié ont permis de lier ces deux cloches à sa première campagne au Tonkin entre 1884 et 1886, en tant qu'officier d'état-major dans la première division. Il mentionne en 1885 avoir reçu une cloche dont on aurait « soulagé » une pagode. D'après sa correspondance et *L'Inventaire des richesses d'art de la France* (Tome VI, 1892, p. 166), il s'agirait d'une pagode de Phủ Lạng Thương (actuel Vietnam).

Plus tard, en 1886, il cite une autre cloche qu'on « lui promet » et qu'il envoie en France la même année.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de distinguer exactement laquelle des deux cloches est celle de Phủ Lạng Thương. Cependant toutes les deux semblent avoir été prises par des soldats du corps du Tonkin lors des opérations de guerre puis offertes à Léon de Beylié.



Faîtage en forme de dragon

XIXe siècle
Terre cuite émaillée
73 x 62 x 28,5 cm
MG 2007-0-337

Don de Léon de Beylié en 1890



Faîtage en forme de dragon

XIXe siècle
Terre cuite émaillée
64 x 84 x 31 cm
MG 2007-0-338

Don de Léon de Beylié en 1890

Une lettre envoyée de Hanoï le 3 septembre 1890 par Léon de Beylié et destinée à Edmond Maignien, conservateur de la bibliothèque, permet de connaître la provenance exacte de ces deux fragments de faîtage : « Je compte envoyer en France par le transport de l'État « L'Annamite » deux caisses contenant un fragment du faîtage en faïence de la pagode de Lu-vinh-phuc [Lưú Vĩnh Phúć], ancien chef des Pavillons noirs, à Laokay [Lào Cai], dernier poste français du fleuve rouge (à la frontière de la Chine). Cela représente une espèce de dragon. Il y en avait deux identiques aux extrémités du toit probablement. La pagode avait été brûlée et je ne sais comment ces fragments avaient été conservés intacts chez le chef de poste. »

Entre 1881 et 1885, les bandes armées des Pavillons Noirs combattent l'armée française aux côtés des armées impériales chinoises, lors de la guerre franco-chinoise, qui aboutit au contrôle du Tonkin.

LIM (Eushin). - Collection des céramiques d'Extrême-Orient du Musée de Grenoble. Tome 2. Catalogue. Master 2 Histoire de l'Art, Université Paris IV, Sorbonne, CREOPS. - 2007 - Cit. p. 320 et reprod. p. 320-321, cat. n°174



Tête de bodhisattva

vers X^e siècle – XII^e siècle

Grès

15 x 10 x 9 cm

MG 2010-0-17

Don de Frédéric Didier, de Bernin, en 1876



Statuette de Bouddha

1^{ère} moitié du XIX^e siècle

Plomb

9 x 5 cm

MG 2010-0-16

Don de Frédéric Didier, de Bernin, en 1876

Ces deux petits objets ont été donnés au musée par Frédéric Didier, ancien chef de bureau à la Direction de l'Intérieur à Saïgon. Les archives de la bibliothèque municipale conservent une longue lettre envoyée en juin 1876 à Didier par Félix Faraut, qui avait succédé à Louis Delaporte à la tête des missions françaises d'études des ruines khmères du Cambodge. On y apprend qu'il a donné les deux pièces suite à son « dernier voyage aux monuments Khmers ». On peut considérer que, passées de mains en mains dans un contexte privé, elles ne rentrent pas dans le fonds collecté dans les ruines des temples khmers pour les musées français, avec l'accord du roi du Cambodge. La lettre et l'inventaire ancien de la bibliothèque mentionnent également une troisième statuette – un bouddha en bronze – mais celui-ci n'a pas pu être localisé dans les collections du musée.

La lettre de Faraut indique que la tête « appartenait au monument khmer d'Ekdey [temple de Banteay Kdej, sur le site d'Angkor] dans la province de Siem-reap (Siam actuel). Elle était au milieu d'un grand nombre de débris de statues, dans le compartiment de la porte principale est de la première enceinte du monument ».

Concernant les Bouddha, il écrit : « Les deux statuettes qui nous occupent appartiennent au monument Khmer de Banone, province Battambang (Siam actuel), situé au sommet de la montagne du même nom [temple de Prasat Banon].

Collections africaines :

À partir de l'étude menée en 2008 à l'occasion de l'exposition *Collection d'art africain du musée de Grenoble, un patrimoine dévoilé*, il a été possible d'établir un corpus d'une dizaine d'objets (masques ou reliquaires) pour lesquels des recherches complémentaires doivent être conduites. Il s'agit de préciser soit les conditions de leur acquisition (achats ou dons sans lien direct avec l'administration coloniale), soit leur usage.

En voici quelques exemples :



Statuette *nkisi*

République démocratique du Congo

Bois, verre, fibres végétales

15 x 4 x 5,5 cm

MG 2007-0-54

Don Genin

Les statuette minkisi sont le support matériel des esprits d'ancêtres. Celle-ci est "chargée" et elle porte des traces d'usage mais il n'existe aucune information quant à ses conditions et sa date de collecte. Elle apparaît dans les inventaires anciens comme une "Idole de l'île Saint-Louis", sans mention de donateur.

Il faut donc préciser à quelle date et dans quel contexte elle est arrivée en Europe.



Masque *Wan-nyaka*

Mossi, Burkina Faso

Bois

48 x 10 x 17 cm

MG 2007-0-45

Don Marie Colomb, 1975

Ce masque a appartenu à la collection de Joseph Colomb et a été acquis alors que ce dernier était fonctionnaire colonial. Une étude matérielle approfondie permettra de confirmer s'il a été porté ou s'il a été produit pour le marché européen.



Masque

Ibo, Nigéria

Bois, métal, cuir, fibres végétales

110 x 39 x 34 cm

MG 4069

Achat à la Société togolaise des arts nègres (Lomé), 1982

Ce masque a été acheté de bonne foi par le musée en 1982 à la Société togolaise des art nègres et est sorti légalement du territoire africain. La fiche d'œuvre papier indiquant une provenance d'Onitsha, au Nigéria actuel, des recherches complémentaires doivent être entreprises sur la société vendeuse pour écarter une spoliation lors de la guerre du Biafra (1967-1970).

Muséum :

Collections africaines :

Concernant le Muséum, pour identifier les ensembles d'objets potentiellement concernés par des prises de possession illégitime, les deux critères suivants ont été choisis :

1° La violence potentielle avec laquelle les objets concernés ont pu être acquis sur le terrain. Certains des objets africains conservés par le Muséum ont été récupérés au moment de campagnes de conquête coloniale, par des militaires, à un moment où le contact avec les populations locales était de nature purement belliqueuse. La façon dont ces objets ont pu entrer en possession des personnes qui ensuite en ont fait don au Muséum n'est pas documentée pièce à pièce, mais on peut raisonnablement supposer que la prise de possession ne s'est pas faite avec l'accord des propriétaires africains.

2° Les objets obtenus à la suite de pressions exercées par des personnes détentrices d'autorité. Ce critère, d'un contour plus flou, présume que des fonctionnaires coloniaux disposant localement de suffisamment de pouvoir ont pu en abuser pour obtenir que la cession d'objets ne soit pas faite de plein gré, ou dans des conditions évidemment désavantageuses. La façon dont ces objets ont été collectés est rarement documentée et est sujette à interprétation. On peut néanmoins admettre, avec toutes les réserves précédentes, qu'un fonctionnaire aussi haut placé qu'un administrateur colonial aurait pu disposer du pouvoir discrétionnaire nécessaire à l'obtention illégitime d'objets.

Ainsi, pour chaque objet concerné par ces critères, un travail de documentation long et rigoureux devra être mené afin de réunir toutes les informations disponibles sur ses conditions d'acquisition.

Compte tenu de ces éléments, une centaine d'objets issus de trois collections ont semblé plus particulièrement devoir être interrogés quant au contexte de leur acquisition. Il s'agit des collections Cassien (critère 1, une quarantaine d'objets), Fouque (critère 1, une quarantaine d'objets) et Godel (critère 2, une vingtaine d'objets).

Compte tenu de la faiblesse de la documentation disponible autour de ces collections d'ethnologie, la recherche doit se poursuivre. Les objets présentés ci-dessus ont été choisis pour exemple. Ils font écho à la typologie des objets issus de ces trois fonds : armes, objets du quotidien, objets culturels. La liste présentée ici n'est donc qu'un état provisoire de la situation ; elle est appelée à être révisée et complétée.

La prochaine étape de travail consistera à identifier dans ces trois fonds, avec l'aide de spécialistes, les objets façonnés pour satisfaire le goût des Européens. Ainsi, les objets manifestement produits pour un marché de colons pourront être exclus de la liste des biens aux conditions d'acquisitions problématiques. Parallèlement, le travail de recherche de documentation des origines sera poursuivi.

Gaston Cassien

Gaston Cassien est sergent-major de tirailleurs au cours de campagnes de "pacification" contre les Touaregs autour de Tombouctou à la toute fin du XIX^e siècle.

Deux exemples :



Casse-tête

Fer, bois noir, laiton

L : 54,5 cm

MHNGr.ET.451

Lieu de collecte : Soudan



Cuillère

Bois blanc

L : 36 cm

MHNGr.ET.500.1

Lieu de collecte : Afrique

Félix Fouque

Félix Fouque est lieutenant d'infanterie de marine au moment où il participe à l'expédition Marchand qui le conduira à être présent au moment de l'incident de Fachoda (1898). Il meurt en septembre 1914 au cours des premières offensives de la guerre mondiale.

Un exemple :



Trompe de guerre

Ivoire, cuir, écorce

MHNGr.ET.626

Lieu de collecte : République centrafricaine

Paul Godel

Paul Godel est administrateur colonial adjoint de première classe à Nojolé (Congo français), chargé des fonctions d'administrateur principal. Décédé vers 1919-1920.

Deux exemples :



Couteau de jet

Fer, cuivre, laiton

H : 29 cm

MHNGr.ET.267

Lieu de collecte : Haut-Ogoué



Statue

Bois, Coquillage, Raphia

H : 99 cm

MHNGr.ET.484

Lieu de collecte : Gabon

Aux objets concernés par ces deux critères, il conviendra d'approfondir la documentation au sujet de deux hauts de reliquaire Kota conservés par le Muséum de Grenoble.



Haut de reliquaire kota

MHNGr.ET.1002

H : 62 cm

Provenance : inconnue (sans doute Gabon)